

Vox populi, vox dei? Pas sûr...

Par Yves Gauthier

On a recours à la consultation publique pour permettre aux décideurEs de faire des choix éclairés, selon les désirs exprimés par les personnes directement concernées, lors d'assemblées convoquées spécialement à cet effet. Le problème de circulation de transit sur la rue D'Aiguillon en est un bon exemple. Mais un danger nous guette: celui de ridiculiser l'exercice démocratique des consultations publiques.

En effet, après des mois et des mois de demandes auprès de la Division des transports de la Ville de Québec, une proposition pour améliorer la circulation automobile sur la rue D'Aiguillon a finalement été présentée aux gens lors d'une consultation publique. Le responsable, délégué par la Ville, a expliqué les tenants et les aboutissants de la proposition. Une trentaine de citoyenNEs parmi les quelque soixante-quinze présentEs se sont exprimés. Il était évident que la grande majorité de l'assemblée était en faveur de la proposition, qui a d'ailleurs reçu l'appui unanime des membres du conseil d'administration du Conseil de quartier. La recommandation a donc été soumise au Conseil d'arrondissement pour que les changements proposés soient mis en place.

Les gens d'affaires n'étaient et ne sont toujours pas d'accord avec cette proposition, convaincus que l'affluence dans leurs commerces va en souffrir. Une pétition a donc été signée par cent dix d'entre eux et elles pour modifier la proposition selon des critères qui leur conviennent. Si cela se produisait, ce serait une cinglante gifle au visage de la démocratie participative, au principe de consultation publique

ainsi qu'au Conseil de quartier et à son conseil d'administration.

La Ville de Québec a manifesté son intention d'intégrer les citoyenNEs dans la prise de décision. C'est ainsi que depuis 1993, un Conseil de quartier est à l'œuvre dans le Faubourg Saint-Jean-Baptiste. Cette préoccupation de recueillir les opinions des résidentEs en amont de la prise de décision, principalement en ce qui a trait aux services de proximité, est la bienvenue. Les citoyenNEs ont ainsi la chance de prendre une part active aux enjeux qui les concernent au lieu de se résigner à ce que les décisions reviennent à des employéEs municipaux non-imputables ou à des éluEs choisiEs tous les quatre ans.

Pour éviter tout malentendu, lorsqu'il y a consultation publique, les personnes dans la salle devraient pouvoir voter la ou les propositions présentées à main levée et les membres du conseil d'administration s'engager moralement à défendre le choix de la majorité afin que tout le monde sache que le processus démocratique doit avoir préséance sur les intérêts individuels ou corporatistes. Une proposition sera d'ailleurs présentée en ce sens par le Comité populaire SJB, lors de la prochaine assemblée générale du Conseil de quartier qui se tiendra le 23 mars, au sous-sol de l'église Saint-Jean-Baptiste à compter de 19 h 30.

Tel que le répète souvent le président du Conseil de quartier SJB, la vie sociale s'articule autour du bien commun, des droits fondamentaux et de la démocratie. Tous ceux et celles qui ont à cœur la vie démocratique du quartier doivent faire entendre leur voix, car il y a péril en la demeure.

Mouvement dans l'hôtellerie

(N.L.L.) À Québec, les 318 employéEs du Loews viennent de quitter la FTQ pour adhérer à la CSN (qui syndiquait déjà 5 grands hôtels, dont le Hilton). Selon la centrale, ce vent de changement a entre autres été provoqué par le fait que la centrale se démarque des autres organisations syndicales dans les négociations du secteur de l'hôtellerie au Québec depuis plus d'une vingtaine d'années. Un mouvement est d'ailleurs à prévoir dans l'hôtellerie. En effet, le moment de la traditionnelle «négociation regroupée» de la Fédération du commerce (CSN) approche. Cette ronde de négociations touche quelques 7000 salariéEs du secteur hôtelier dans la belle province et a permis, au fil des ans, d'offrir les meilleures conditions de l'industrie tout en réduisant le nombre de grèves et de lock-out. Les employeurEs sont toujours très réticents à voir «leurs» employéEs adhérer à la «négociation regroupée» de la CSN, ce qui provoque de fréquents conflits de travail, mais une fois qu'ils et elles y sont, ça se tasse...

Fillion déCHOIt... Bravo les femmes!

(M.D.) Le 8 mars 2005 a été marqué par la déconfiture de Jeff Fillion et de CHOI-FM face à une femme, Sophie Chiasson, qui a eu le cœur de les traîner en cour pour faire valoir ses droits. Intéressant que - mis à part nos collègues de *Droit de Parole* - ce soient surtout des femmes qui aient tenu tête à l'entreprise de salissage/désinformation des Fillion, Arthur & Genex...

Mirlande Demers et Nancy Gagnon animent courageusement la grandissante Coalition contre la discrimination (522-4506). Citons aussi les jeunes auteures de l'anthologie *Fréquences Limites* (Nota Bene, 2004), créée par Diane Vincent au département de linguistique de l'Université Laval, un démontage attentif des procédés de manipulation de l'auditoire utilisés par André Arthur, Jeff Fillion et Pierre Mailloux. Enfin, des militantes de la CSN, Ann Gingras et Emilia Castro, ont elles aussi, ce mois-ci, déposé une poursuite en diffamation contre Fillion.

Le Centre des femmes de l'Université Laval et beaucoup d'autres organisations féministes locales et nationales ont spontanément exprimé leur soutien à Madame Chiasson. Cette implication massive est parlante au moment où tant d'hommes et d'instances se réfugient dans une frileuse référence à la «liberté d'expression». «Qu'en est-il des hommes qui ne se reconnaissent pas dans les propos lancés par cet animateur?» demande L'R des centres de femmes. Ce silence ignore les libertés des personnes et des groupes quotidiennement opprimés par les exploitantEs de la radio-poubelle et des sites Web masculinistes (www.garscontent.com).

Et comme c'est son physique que Fillion reprochait à Madame Chiasson, je trouve significatif que Genex publie une revue porno particulièrement minable (*Summum*) et d'autres produits autopromotionnels qui démontrent que les grosses poitrines, ils n'ont rien contre... du moment que ces femmes-là demeurent silencieuses, méprisables et exploitables sans risques.

UNE ASCENSION ASSURÉE
AVEC LA
CAISSE POPULAIRE DES JARDINS DE QUÉBEC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Mercredi 27 avril 2005, 19 h
Hôtel Delta (690, boul. René-Lévesque Est)

viens au salon!
Tu as entre 18 et 30 ans et tu désires réaliser un projet culturel, entrepreneurial ou communautaire?
Viens rencontrer différents partenaires qui pourront t'aider à atteindre tes objectifs.

Assure ton ascension, 5000 \$ en bourses*
Juste avant l'assemblée générale annuelle, à 18 h
pour réaliser ton projet
Échéance de réalisation du projet : avril 2006. Dépôt du projet au salon.

Animation : Anne-Marie Olivier, lauréate du Masque du public 2005

Au programme : **MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE ET JONGLERIES DE FEU**

REMISE DU PRIX DE L'ENGAGEMENT SOCIAL

PROJET DE PARTAGE DES RISTOURNES

Plusieurs prix de présence* dont : **500 \$ EN ARGENT**

ESCAPADE EN MONTGOLFIÈRE POUR 4 PERSONNES

Deux adresses, une seule Caisse:
19, rue des Jardins
550, rue Saint-Jean
Tél.: (418) 522-6806

Desjardins
Caisse populaire de Québec

* Pour les membres de la Caisse seulement

PROJET DE LOI SUR LE MARIAGE CIVIL DES COUPLES DE MÊME SEXE

L'ÉGALITÉ JE VOTE POUR!

Coalition québécoise pour le mariage civil des couples de même sexe

CSN CSQ Egale FTQ Fondation Émergence GAI ÉCOUTE

Michel Yacoub *Au service des travailleurSEs et des organismes communautaires!*

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives et rentes collectives

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance-Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R.

505, 14^e rue, Québec, Qc G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226 Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais : 1-877-823-2067

Un front commun se dessine dans le quartier

Par Nicolas Lefebvre Legault

Le 7 février dernier, une vingtaine de locataires se réunissaient dans les locaux du chic 780, rue Sainte-Claire pour jeter les bases d'une nouvelle coopérative d'habitation: la coop l'Escalier. Les requérantEs, qui répondaient à un appel du Comité populaire publié dans l'Infobourg, ont l'oeil sur un terrain bien précis, l'îlot Berthelot, et ont bien l'intention de se battre pour l'obtenir.

Dès le 14 février, un groupe de requérantEs prenait symboliquement possession du terrain, en y posant un vrai-faux panneau de chantier, rendait public les appuis au projet et exigeait que la Ville de Québec réserve la totalité du site aux projets de coopérative d'habitation ainsi qu'aux unités de logement social nécessaires. C'est un véritable front commun qui semble se dessiner dans le quartier autour de cette coopérative : outre les suspects habituels (le Comité populaire et ses alliés du communautaire comme le Centre Famille, le FRAPRU, le BAIL, le mouvement coop, etc.), la coop l'Escalier peut compter sur l'appui du Conseil de quartier, des élus des trois paliers de gouvernement (Lynda Cloutier, Agnès Maltais et Christiane Gagnon) et même de l'Association des gens d'affaires. Au moment d'écrire ces lignes, une campagne d'appui auprès des coopératives du quartier était en cours et le Conseil d'arrondissement de La Cité venait d'officialiser son appui.

Il va falloir se battre

Dès le mois de décembre, avant même la formation officielle de la coopérative, le Comité populaire et

le Conseil de quartier ont entrepris des démarches afin de gagner l'appui de la Ville de Québec. Les deux organismes ont rencontré Claude Larose, responsable du dossier de l'habitation au Comité exécutif, qui, tout en se montrant ouvert au projet, a quand même souligné que la Ville examine deux autres options pour le terrain (soit un projet de coop d'épargne et un de logements locatifs privés). Malgré une promesse de réponse rapide, le Comité exécutif de la Ville, qui doit approuver le principe du projet pour qu'il se matérialise, ajourne le dossier de réunion en réunion.

Nul besoin d'être devin pour comprendre que quelqu'un, quelque part, cherche une porte de sortie dans ce dossier. *A priori*, des condos ou des logements de luxe seraient plus avantageux pour la Ville de Québec, ne serait-ce que parce qu'elle pourrait ainsi toucher plus de taxes municipales qu'avec une coopérative. Le problème, c'est que le terrain a beau être très bien situé, en plein cœur de la ville, le marché du luxe est complètement saturé (11,5% d'inoccupation selon les derniers chiffres disponibles, à mettre en parallèle avec un taux d'inoccupation de 0,6 % pour les logements abordables). Céder le terrain restant à une coopérative serait une belle occasion

pour cette administration de montrer son fameux «côté progressiste»... et de faire un geste en direction des 1160 ménages du quartier qui engouffrent la moitié de leurs revenus dans le paiement de leur loyer.



Photo: Émilie Baillargeon, Les DéclencheurEs

Rappelons que l'automne dernier, le Comité populaire, en collaboration avec le Conseil de quartier, a réactivé le dossier de l'îlot Berthelot et qu'en décembre, il a déposé les grandes lignes d'un projet concret. Si la Ville n'a toujours pas donné de réponse positive au moment où vous lirez ces lignes, nous procéderons à une escalade de moyens de pression.

Centre-ville sous le smog

Par Anne-Marie Turmel

En février dernier, un épais nuage gris-jaune planait au-dessus du centre-ville. La chaleur du soleil et la hausse des températures empêchaient la dispersion des fines particules de pollution dans l'atmosphère en créant un phénomène de plus en plus problématique dans les grandes villes : le smog. Ce smog que l'on a connu sur Québec a été engendré en grande partie par la pollution industrielle locale, par celle provenant des États-Unis transportée par les vents, par les particules émises par le chauffage au bois, et évidemment, par le parc automobile québécois. Québec est un paradis bétonné pour les chars, l'une des plus grandes sources de pollution de l'air.



Photo: M. Pineault, Les DéclencheurEs

Le secteur du transport est responsable de près de 40 % des émissions de gaz à effet de serre dans la province. À elle seule, l'automobile produit 90 % des gaz carboniques libérés dans l'air. Au nombre de voitures à passer unique convergeant vers le centre-ville tous les matins, il n'est plus

surprenant de se retrouver aujourd'hui la tête dans le smog. Avec sa vingtaine de kilomètres d'autoroute par habitantEs, l'air de la vieille ville ne restera plus sain longtemps. Avec ses 600 000 résidentEs, Québec est étalée comme si elle avait une population de 3 millions et dispose d'un réseau autoroutier comparable à celui de grandes métropoles. Depuis les 5 dernières années, le parc automobile québécois a augmenté de 11%. Pire encore, l'ensemble des QuébécoisEs se font littéralement séduire par les gros chars. Fortes et spacieuses, ces grosses voitures plus lourdes consomment plus de carburant et sont donc plus polluantes.

Santé

Non seulement la mauvaise qualité de l'air affecte notre qualité de vie en zone urbaine, elle est aussi responsable de bon nombre de maladies. En effet, les personnes souffrant d'asthme vivent souvent des périodes de crise lors des épisodes de smog. La piètre qualité de l'air entraîne des troubles cardiorespiratoires et pulmonaires, surtout chez les personnes âgées et les enfants. De plus, le nombre d'hospitalisations dues à des difficultés respiratoires augmente considérablement en période de smog. On parle

même de 10 % d'augmentation des décès dus à des maladies respiratoires lors des alertes de smog.

Freiner les voitures

Les autorités reconnaissent les dangers de la pollution de l'air, mais tardent à solutionner le problème. La source de ce fléau est pourtant évidente : l'aménagement de la ville de Québec a été pensé en fonction de l'automobile. Il faut reconsidérer l'aménagement urbain et mettre en œuvre des mesures désincitant à l'utilisation de l'automobile : augmenter la taxe sur l'essence pour la réinvestir dans le transport en commun, mettre en place des postes de péage à l'entrée du centre-ville, augmenter le coût de l'immatriculation et des stationnements au centre-ville, etc. Des mesures incitant à l'utilisation du transport en commun doivent aussi être mises en place : en diminuer le prix d'utilisation pour les usagerEs, réserver certaines rues du centre-ville aux piétonNEs et aux cyclistes, etc. Ces mesures représentent la première étape pour améliorer la qualité de l'air au centre-ville!

Source : *Mémoire sur l'avenir du transport en commun à Québec* disponible à www.atquebec.org, Berger, François (15-02-2005), *La Presse*, Objectif Kyoto : Les gros chars ont la cote au Québec. L'association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique www.aqlpa.com



L'inter Marché St-Jean

Livraison tous les jours à 11 h 30, 15 h et 17 h.

La livraison de 15 h est gratuite!

Toute l'équipe s'unit pour vous souhaiter joyeuse Pâques.

Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

522-4889, 850, rue Saint-Jean.

La continuité marque le changement de chef au RMQ

Par Martin Vachon

Le 13 mars dernier, les membres du Renouveau municipal de Québec ont élu Claude Larose à leur tête. Un parcours tracé sur les sentiers traditionnels du parti aura permis à ce conseiller de l'actuelle administration d'atteindre le sommet. Hors du RMQ cependant, cette sécurité ne lui assure pas la place de roi de la montagne.

Il semble qu'Ann Bourget, également conseillère dans l'administration L'Allier, aura été la clef du dénouement. Deux tours de scrutin auront été nécessaires, le premier ayant livré un portrait fort partagé qui donnait 41 % des voix à Régis Labaume, 37 % à Claude Larose et 20 % à Ann Bourget. Le parcours de Mme Bourget, notamment au sein de l'organisme Vivre en ville et au Conseil de quartier Montcalm, a fait valoir ses couleurs citoyennes, chères au RMQ. En se ralliant à Claude Larose pour le second tour de vote, elle lui aura permis de recueillir 55 % des quelque 3000 votes du second tour.

Initialement, les cinq candidatEs au poste de cheffE du RMQ se livraient une chaude lutte,



Photos: Philippe Chaumette, Les DéclencheurEs

marquée par un vaste éventail de discours. Entre Ann Bourget, Régis Labaume, Claude Larose, Hugo Lépine et Robert Ouellette avaient lieu des échanges constructifs. L'évolution des choses a cependant montré que le parti semble trop bien ancré dans ses positions pour accueillir tout ce que les candidatEs avaient à offrir.

En effet, Hugo Lépine a rapidement quitté le RMQ pour fonder Option Capitale. Avec relativement peu de moyens et d'appuis, il a réussi à maintenir son navire à flot au cours des mois, suffisamment pour gagner l'appui de l'un de ses anciens colistiers à la direction du RMQ, Robert Ouellette, qui, le 10 mars, allait rejoindre M. Lépine. Trouvera-t-il là des oreilles plus libérales prêtes à accepter ses vues politiques, dont la fameuse formule « de la carotte et du bâton avec le citoyen »?

M. Labaume, en profane de la chose publique qu'il est, s'est maintenu en bonne place tout au long des hostilités. Son projet de ville innovatrice et entrepreneuriale, en parfaite harmonie avec ses expériences dans le monde économique, lui a collé à la peau. Trop peut-être. Un ton hyper rationnel, une stature de glace, des colonnes de chiffres au bout des lèvres. Mais une ville, c'est plus que des projets pour l'emploi. Les membres du parti le lui auront fait comprendre au vote final.

Le chef sortant du RMQ, Jean-Paul L'Allier, aura été bien présent durant la bataille, confrontant ses aspirantEs successeurEs. L'accumulation de ses succès était gage de confort pour les membres et les candidatEs ne pouvaient l'ignorer. Cependant, les repères sont bien différents lorsque vient le temps de courtiser l'ensemble des résidentEs de Québec. L'expérience de Claude Larose, ainsi que son heureuse combinaison de culture, d'environnement, d'économie et de respect des quartiers seront-elles suffisantes? Les traditions étant fortes dans ce parti, la lutte risque d'être chaude face aux autres formations qui, nombreuses, miseront bien plus fermement sur la nouveauté et le sacro-saint changement.

À quand une véritable école laïque?

Par Martin Dufresne

Le 23 février, dans les luxueux locaux de l'ÉNAP, un débat (payant) sur l'école laïque réunissait sur le panel... quatre partisans de la religion à l'école! Drôle de débat... Les conférenciers étaient tous hommes, blancs, « de souche » et de plus de 65 ans, bien représentatifs du Québec d'avant-hier. Dans le confortable amphithéâtre, pas une minorité religieuse ou ethnique en vue. « Qu'ils aillent à Montréal! » a lancé quelqu'un. Triste.

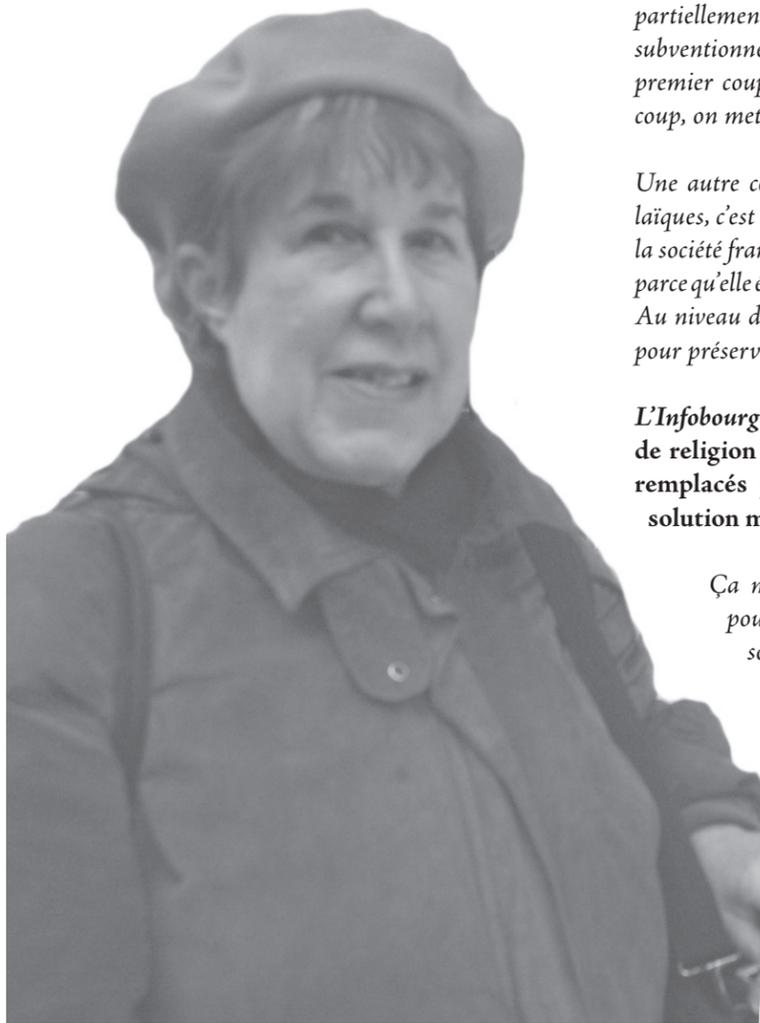
Il faut dire qu'il y a péril en la demeure. M. Charest semble hésiter à suspendre pour cinq ans de plus - sinon indéfiniment - l'exercice de la liberté de conscience au Québec. Il le ferait en appliquant à nouveau, comme l'a fait le PQ en l'an 2000, la fameuse « clause nonobstant », qui permet à une province de déroger à la Charte canadienne des droits et libertés dans un domaine de sa juridiction. Charest priverait ainsi de recours les parents qui réclament que l'on complète la déconfessionnalisation de l'école publique.

Notre bon cardinal Ouellet fait signer des pétitions en ce sens tous les dimanches dans « ses » églises. Même stratégie chez une association de vieillards qui prétend parler au nom des parents catholiques du pays.

Cet enjeu en cache apparemment un autre : les millions versés chaque année par l'État québécois aux écoles privées, un « gros joueur » sur la scène politique.

Nous en avons parlé à Madame Réjeane Cyr, une mère du quartier qui a beaucoup lutté pour une véritable école publique, au Mouvement laïque québécois :

« M'étant battue pendant une douzaine d'années sur ce thème-là, je crois que, dans le moment, il faudrait absolument qu'on en vienne à avoir des écoles publiques, donc



Photos: Émilie Baillargeon, Les DéclencheurEs

Réjeane Cyr: « À l'école Saint-Jean-Baptiste, malgré qu'il y ait eu jusqu'à 50 % d'élèves "exemptés de l'enseignement religieux" (années 77-82), nous avons dû exercer une extrême vigilance de tous les instants, agrémentée de moult nuits blanches. Qu'en est-il aujourd'hui? Vivement l'école laïque ! »



déconfessionnalisées.

On a vu les problèmes qu'on a eus dernièrement avec la demande d'une partie de la communauté juive de Montréal d'avoir ses écoles privées financées à 100%.

Ce qu'il y a derrière cette demande, c'est un argument qui nous tanne un peu mais qui est réel : « Puisque vous avez des écoles catholiques et protestantes ou, en tout cas, où on donne des cours de religion, à ce moment-là, nous avons aussi nos droits, le droit d'avoir des écoles avec de l'enseignement religieux et payé par l'État. » Cela devient complètement absurde parce qu'après eux, il y en aura d'autres - si c'est accordé pour un, ça doit être accordé pour d'autres.

Alors, à ce moment-là, il faut en revenir à la notion de laïcité, pour respecter la liberté de conscience, qui fait partie des libertés fondamentales, et la liberté de religion, qui exige que dans le secteur public, les écoles soient neutres à ce niveau-là.»

L'Infobourg : Que répondez-vous aux gens qui vous disent que l'école privée, elle, est subventionnée au Québec, avec très souvent un enseignement religieux des plus traditionnels?

« La raison pour laquelle elle l'est, c'est que les écoles publiques sont catholiques et protestantes. Si les écoles publiques étaient vraiment publiques, il n'y aurait aucun argument pour légitimer le fait que les écoles privées reçoivent de l'argent. Tant qu'à moi, les écoles privées ont le droit d'exister, mais elles devraient subvenir à 100% à leurs besoins financiers. Et c'est simplement l'incongruité et l'injustice d'avoir une école publique qui était confessionnelle - et qui l'est encore partiellement - qui a légitimé la demande d'écoles privées subventionnées. En faisant tomber ça, on respecterait, d'un premier coup, les libertés fondamentales et, d'un deuxième coup, on mettrait tout le monde sur un pied d'égalité.

Une autre conséquence du fait que les écoles ne soient pas laïques, c'est que cela a nui à l'intégration des immigrantEs à la société francophone. Plusieurs ont choisi l'école protestante parce qu'elle était moins contraignante au niveau de la religion. Au niveau de la langue, cela a amené des gens à s'angliciser pour préserver un peu plus leur liberté de conscience.»

L'Infobourg : Est-ce que, pour vous, le fait que les cours de religion soient facultatifs, en pouvant parfois être remplacés par l'enseignement moral, constitue une solution mitoyenne?

« Ça ne l'est pas parce que ça légitime la demande pour des écoles privées. Ça continue à faire en sorte qu'on n'est pas cohérentEs dans nos affaires et dans les débats qui devraient se faire sur « Qu'est-ce que ça veut dire, une école publique qui devrait être accessible à touTEs? », parce que ce n'est pas le cas actuellement. Moi, j'ai eu à vivre dans une école confessionnelle (Saint-Jean-Baptiste) qui n'était pas la pire des pires. Ma fille n'a pas été affectée mais j'ai vu des enfants qui étaient affectés par ça : des fêtes religieuses où on demandait aux petites filles qui étaient en formation morale de jouer le rôle de la Sainte Vierge, etc. En fait, ça a amené toutes sortes de problèmes dans toutes sortes de milieux et je ne suis pas certaine qu'il n'existe pas encore des relents de ça. Venons-en à être plus cohérentEs dans nos demandes et respectons la liberté de conscience de tout le monde.

Négociations dans les commissions scolaires

Les profs s'impatientent

Par Nicolas Lefebvre Legault

Les profs des écoles primaires et secondaires s'impatientent. Ça fait deux ans que les négociations collectives sont officiellement commencées et ça piétine encore. Les profs aimeraient bien pouvoir régler la question au printemps et prennent les moyens pour. Comme d'habitude, on les accuse d'être des privilégiés qui prennent les enfants, les artistes, la population (alouette!) en otage. Bref, tout a été dit. Tout?

Des moyens pour enseigner

Le cœur des revendications des profs porte sur la nécessité d'injecter les sommes nécessaires pour bien réaliser la mission première de l'école: enseigner.

Les profs considèrent que leur tâche s'alourdit chaque jour et que le gouvernement n'en tient pas compte. On souligne, du côté syndical, que «depuis le début des années 1980, la famille québécoise a beaucoup changé, ce qui a contribué à un élargissement de la mission de l'école. Les familles reconstituées, les gardes partagées, la pauvreté, les phénomènes urbains tels que la pluriethnicité ont considérablement transformé le paysage scolaire. La conséquence de tout cela est l'augmentation des besoins des élèves.» Le problème, c'est que les ressources ne suivent pas. Comme le révélait *Le Devoir* dans son dossier sur l'intégration des élèves aux prises avec divers problèmes (allant du trouble d'apprentissage au handicap physique), le portrait de la classe ordinaire s'est considérablement alourdi. Pour faire face, la demande des profs est simple: moins d'élèves par groupe. Pour les profs, «une classe trop pleine représente plus de discipline, moins d'enseignement et moins d'encadrement pour chacun des élèves qui en fait partie. Tout le monde y perd, sauf les gestionnaires qui font des économies de bouts de chandelles.»

Si les profs revendiquent moins d'élèves par groupe et un meilleur encadrement pour les élèves en difficulté, la CSQ (leur centrale syndicale) revendique carrément plus de ressources professionnelles dans les commissions scolaires (psychologues, orthophonistes, psychoéducateurs(trices), conseillerEs pédagogiques, etc.). Actuellement, le ratio des professionnelles à Québec est de 4,3 pour 1000 élèves mais la CSQ aimerait le voir passer à 5,2. Un pas dans cette direction a été fait par le gouvernement libéral qui a injecté l'argent nécessaire à l'ajout de 1000 postes dans le réseau (sur cinq ans, ça donne 200 embauches par année). Encore faudrait-il que les commissions scolaires dépensent l'argent alloué à l'embauche de professionnelles pour... embaucher

des professionnelles. Une étude à la grandeur du Québec montre que seulement 30% de l'argent neuf injecté par le gouvernement a servi à ce pour quoi il avait été alloué.

Et à Québec?

À Québec, il semble qu'on n'ait vraiment pas affaire à la pire des commissions scolaires (en tout cas sur ces questions-là, parce que pour les méga-écoles...). D'après Jacques Boucher, du syndicat de l'enseignement, la Commission scolaire de la Capitale est

sur la même longueur d'onde que le syndicat sur plusieurs dossiers. «Le syndicat est intolérant avec les dépassements dans les classes au primaire, et la commission collabore. Tous les cas de dépassement de classe ont été réglés pendant la semaine de relâche», explique-t-il. Un coup de fil à la CSQ

a aussi permis de confirmer à l'allocation de nouvelles ressources professionnelles, la commission scolaire est honnête. «La Commission scolaire de la Capitale s'est vu allouer 210 245\$ cette année pour l'embauche de nouveaux professionnelles et elle a ajouté l'équivalent de 2,6 postes

à temps complet», nous a expliqué Isabelle Gareau de la CSQ. «Ça équivalait à 183 400\$. L'écart entre ce qui a été reçu et ce qui a été effectivement dépensé n'est pas très grand, c'est même un des moins grands écarts au Québec.» Reste que sans ressources additionnelles, la commission scolaire a beau être «correcte», elle ne fera pas de miracles. D'autant plus qu'il ne s'agit pas d'une négociation entre la commission scolaire et ses syndicats, mais entre tous les syndicats et toutes les commissions scolaires et, comme pour tout, c'est le gouvernement qui a le dernier mots (\$).

À l'école Saint-Jean-Baptiste...

Dans une lettre adressée au Comité patronal de négociation des commissions scolaires francophones, Christian Cloutier, le délégué syndical de l'école Saint-Jean-Baptiste, écrivait, à propos des demandes patronales: «Vous demandez de la souplesse et de la flexibilité pour adapter la convention collective aux lois politiques et aux directives ministérielles. Tout cela est loin, très loin de nos élèves et de nos classes. Nous attendons plutôt des moyens tangibles pour soutenir notre travail auprès des élèves.» Il identifiait «l'insuffisance de ressources pour les élèves ayant des besoins spécifiques: troubles de comportement, difficultés d'apprentissage, allophones, déficiences, etc.» comme étant le problème le plus important rencontré par les profs dans leur milieu.

Nombre d'élèves par groupe...

L'une des victoires historiques du syndicalisme enseignant a été l'obtention d'un ratio prof-élève, c'est-à-dire la réglementation du nombre d'élèves par groupe. Réduire ce ratio est l'une des revendications centrales de la présente négociation. Mais il y a plus: le calcul se fait actuellement dans l'absolu, «par tête de pipe», peu importe que les élèves aient des problèmes ou pas. Les profs voudraient qu'on raffine un peu la méthode de calcul, notamment en reconnaissant que tous les élèves «ne se valent pas», et que le Ministère, s'il continue de favoriser l'intégration des élèves en difficulté d'apprentissage ou ayant d'autres problèmes (de santé, physique ou mentale) aux classes régulières, utilise «une valeur pondérée» qui tienne compte des difficultés supplémentaires posées par ces élèves.

Prise d'otage...

Le thème publicitaire des négociations du secteur public pourrait être «on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs». D'après Claire Bélanger, présidente du Syndicat régional de l'enseignement de Québec, le port de macaron et les autres moyens d'action «doux» c'est bien beau, mais à chaque fois, c'est pareil: les vraies négociations ne commencent que quand le syndicat a un mandat de grève en poche. Mme Bélanger n'a jamais vu de négociations dans l'enseignement débloquer sans moyens de pression «lourds» (lire: qui dérangent vraiment) et sans menace de grève. À l'entendre, les manœuvres des patrons des commissions scolaires et les accusations de «prise d'otages» des faiseurs d'opinion populistes font partie de la game. «C'est de bonne guerre», lâche-t-elle à propos de la requête aux services essentiels.

FESTIVAL D'ART GAI DE QUÉBEC

Peinture • Vidéo • Photo • Littérature • Danse • Cabaret • Chorale • Concert • Personnificateurs • Impro • Conférence • Etc.

1^{er} mai au 1^{er} juin 2005

AlternART
de Québec

WWW.ALTERNARTQUEBEC.ORG

Prostitution

«...des bâtards qui profitent de nous autres...»

-Jade, dans *Je vous salue*

Par Martin Dufresne

La fin de l'enquête menée sur le système d'exploitation sexuelle des jeunes femmes à Québec laisse bien des gens désespérés. Après un battage médiatique manipulateur et superficiel et des sentences d'autant plus réduites que les prévenus avaient été soit gardés derrière les barreaux, soit considérés comme ayant « assez souffert », on peut se retrouver isolé avec une foule d'impressions et d'émotions contradictoires. Une fois les rumeurs et les manchettes apaisées, qu'a-t-on appris? Surtout, qui a-t-on vraiment entendu?

Quelques livres récents favorisent une réflexion plus poussée. Ce qui se publie sur le thème de la prostitution reste habituellement de l'ordre du spectacle, du faire semblant, comme la prostitution elle-même d'ailleurs. Des livres à facture « érotique » comme *Pute de rue* (Les Intouchables, 2002) ou *Putain* (Seuil, 2001) jouent ouvertement la carte du voyeurisme. Auteurs et éditeurs revendiquent à la fois la liberté pour la femme-objet et la sympathie pour sa souffrance, son audace, etc. Air connu et pages couvertures émoustillantes, qui limitent la réflexion par le portrait d'une aventure individuelle, vécue par « choix ».

Pourtant, d'autres romans ou films sont beaucoup moins simplistes. Au jeu du spectacle, ils préfèrent refléter l'effort de tant de femmes pour protéger leur estime de soi et leurs solidarités familiales contre le système. Par exemple, dans *La dernière danseuse* (Université libre/ Carte blanche, 152 pages), Christiane Jolin tisse intelligemment le récit d'une danseuse passionnée qui tente de se faire respecter malgré la dégradation rapide de ses conditions de travail. L'héroïne recherche ses deux sœurs disparues aux antipodes de l'industrie du sexe : une adolescente en fugue qui fuit d'un bar mafieux à l'autre pour échapper à un père possessif, et une « courtisane » dressée à servir le jet set de la politique et de la mafia.

L'auteure - que son travail amène à côtoyer les filles au quotidien - nous fait partager son empathie pour le vécu des prostituées, celui de guerrières dans un système qui cherche à les réduire à leur cul. Comme l'émouvant film/vidéo *Chaos* de Coline Serreau - qui porte sur une jeune Nord-Africaine kidnappée par un réseau alors qu'elle fuit un mariage forcé -, Jolin offre une perspective moins moralisante que réaliste sur la violence et la résistance des femmes à un système déshumanisant.

Plus on se rapproche des récits de vie des femmes, plus on est ébranlé par l'apparente normalité et la banalisation des violences infligées aux jeunes filles. Avec *Je vous salue- Le point zéro de la prostitution* (Éd. Multi-Mondes, 2005), l'anthropologue Rose Dufour rend compte d'une vie de travail auprès de divers groupes de personnes exclues, dont vingt prostituées de rue longuement interviewées à Québec. Un livre bouleversant, qui récuse la thèse du libre choix et autres « fadaïses » des apologistes de l'industrie du sexe.

Du côté des jeunes hommes prostitués par leurs aînés, Michel Dorais, de l'Université Laval, a fait valoir, dans *Les travailleurs du sexe* (VLB, 2003), les multiples problèmes qui les amènent à avoir des rapports vénaux. Mais au-delà de l'exploitation des jeunes et de l'homophobie, ils vivent tout de même ces rapports différemment des femmes, parce qu'ils partagent leur appartenance au sexe privilégié avec leurs « clients » aînés.

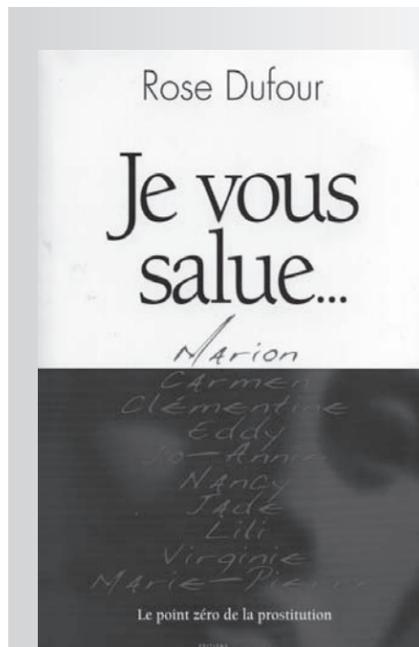
Par ailleurs, il n'y a pas que les parcours individuels pour expliquer ce qui amène femmes et enfants dans la mire des prostitueurs. Yolande Geadah a produit, il y a deux ans, ce qui est encore le meilleur exposé du système prostitutionnel avec *La prostitution, un métier comme un autre?* (VLB, 2003). C'est une réponse articulée aux partisanEs d'une décriminalisation des pimps et des acheteurs et un aperçu des efforts féministes pour démanteler « l'industrie du sexe » à l'échelle internationale.

Sociologue marxiste, Richard Poulin documente aujourd'hui dans *La mondialisation des industries du sexe* (L'Interligne, 2004) la « prostitutionnalisation » croissante de régions entières de la planète, les plus pauvres évidemment, et les effets de cet impérialisme sexuel sur nos propres sociétés. Vigoureusement préfacé par la journaliste et webmestre Micheline Carrier, qui refuse que l'on normalise la prostitution, l'ouvrage de Poulin offre une analyse matérialiste des données recueillies par les féministes qui, en coalition internationale, prennent la mesure de la traite et du tourisme sexuels.

Cet esclavage organisé rapporte cinquante milliards de dollars par an et affecte cinquante millions de femmes et d'enfants dans le monde. Comme les travailleuses des centres de lutte contre les agressions à caractère sexuel du Québec, Poulin qualifie la prostitution de violence organisée. Il fait aussi ressortir le rôle de la pornographie, aujourd'hui omniprésente, dans la banalisation de la traite des femmes et des adolescentEs. Son projet : montrer l'imbrication des oppressions de classe, de sexe et de race dans le trafic des femmes et des enfants.

Pour revenir à Québec, on trouvera dans *PerverseCité* (Les Intouchables, 2005), de Pierre Martineau, de TQS, un rappel des mille et un détails de ce qui a été dit - ou est resté caché, par exemple le rôle des proxénètes « de souche » - depuis les débuts de l'Opération Scorpion. Sans préciser ses sources, Martineau donne surtout la version des policierEs et des procureurEs à entendre, dans un style qui rappelle le défunt Allo Police. Les proxénètes, clients et avocatEs de la défense n'en sortent pas grandis. Mais le rôle de certains animateurs radio est pratiquement passé sous silence.

Que nous réserve l'avenir? La sexualisation omniprésente des préadolescentes dans les revues et les vitrines de magasins comme Simon's va-t-elle banaliser pour de bon l'exploitation de femmes toujours plus jeunes? Pornographie à l'appui, notre sexualité à touTEs va-t-elle basculer pour de bon dans le commerce, en tant que « droit de l'Homme », celui d'acheter l'intégrité de l'autre?



Une vie?

Par Michèle Briand

Je vous salue décrit la réalité de 20 femmes de Québec qui ont vécu des vies de violence, d'abus, de prostitution, de toxicomanie, de souffrance, de rejet, de folie. Ce sont presque toujours des hommes de leur entourage - avant tout, leurs pères et leurs frères - qui ont profité de leur âme, de leur esprit, de leur argent, de leur corps. Elles ont également

souffert d'être maltraitées ou non protégées par leurs mères naturelles ou adoptives, qui étaient elles-mêmes détruites par leurs relations avec leurs pères, maris, frères, amants, proxénètes, voisins, oncles, grands-pères. Pour 17 de ces 20 femmes, les abus sexuels ont commencé dans l'enfance, parfois vers 3-4 ans, et elles ont perdu les repères qui balisent la dignité d'une être humaine.

Rose Dufour a aussi interrogé une soixantaine de clients qui ont répondu à des annonces dans le *Journal de Québec* et *Le Soleil*, 2 journaux qu'elle décrit comme des proxénètes officiels. Ces hommes trouvent tous normal que « leurs besoins » soient satisfaits et semblent tous avoir une bien meilleure vie que les « filles ». Le seul inconvénient majeur qu'ils voient dans la prostitution, c'est qu'ils doivent payer pour quelque chose qu'on devrait leur donner gratuitement. Un livre qui décrit une réalité sordide pour les femmes et qui ne m'a pas donné beaucoup d'espoir.

Christiane Jolin

LA DERNIÈRE DANSEUSE

roman



MICHEL DORAIS

TRAVAILLEURS DU SEXE



vlb éditeur

PERVERSE cité

Pierre Martineau



Richard Poulin

LA MONDIALISATION DES INDUSTRIES DU SEXE

Prostitution, pornographie, traite des femmes et des enfants

Préface, Micheline Carrier
Postface, Étaïne Audet

YOLANDE GEADAH

LA PROSTITUTION

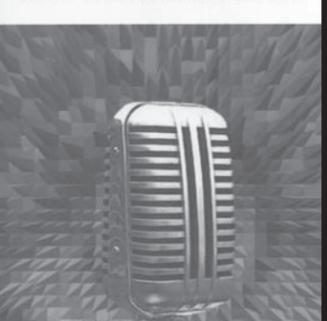
UN MÉTIER COMME UN AUTRE ?



FRÉQUENCES LIMITES

LA RADIO DE CONFRONTATION
AU QUÉBEC

Sous la direction de
Diane Vincent et Olivier Turbide



Droits des femmes en péril

Par Michèle Briand et Martin Dufresne

Savez-vous que l'on peut quotidiennement monter à l'Assemblée nationale écouter nos députéEs discuter de dossiers « chauds » avec des associations ou même de simples citoyenNEs? Cela se fait dans le cadre de « commissions parlementaires » où siègent des représentantEs du PLQ, du PQ (et de l'ADQ, quand Super-Mario daigne se montrer). Par exemple, la Commission des affaires sociales s'en prend depuis quelques mois au Conseil du statut de la femme (CSF), institué en 1973 pour « aviser le gouvernement sur tout sujet ayant trait à l'égalité et au respect des droits et du statut de la femme et en informer la population ». Le CSF publie notamment *La Gazette des femmes* et fait un travail irremplaçable d'animation en région.

Contexte? Les positions de droite d'un gouvernement qui tente de mettre la hache dans les dossiers de justice sociale et les pressions très médiatisées de groupuscules dits masculinistes, qui attaquent les femmes comme privilégiées et qualifient de « discrimination » l'existence même du CSF. Ce mouvement - surtout composé d'hommes divorcés - conteste également les lois sur la violence conjugale, le financement des maisons d'hébergement, la perception des pensions alimentaires, l'intervention contre l'inceste, etc.

On pense aux riches propriétaires qui militent pour faire abolir tout contrôle des loyers et cherchent à bloquer la construction de logements sociaux.

Il n'y a pas que le CSF qui est menacé. On voit bâillonné le Secrétariat à la condition féminine, un réseau de répondantes qui, dans chaque ministère, veillent à ce que les nouvelles politiques envisagées tiennent compte de la condition des femmes, beaucoup plus exposées que les hommes à l'inéquité de traitement, à la violence de l'autre sexe et à la pauvreté qui s'aggrave avec l'âge.

Le premier geste de Jean Charest, après son élection en 2003, avait été d'abolir le ministère de la Condition féminine. Plus d'une centaine d'associations et de chercheurEs défilent devant la Commission des affaires sociales depuis la fin janvier pour dénoncer cette décision et d'autres revirements appréhendés si la Loi sur le conseil du statut de la femme est amendée, par exemple pour remplacer le CSF par un vague « Conseil de l'égalité », réorienté en fonction des doléances masculinistes.

Sentant la soupe chaude, le gouvernement Charest a rétabli, en février, le poste de ministre en titre de la Condition féminine, mais en confiant également à Madame Carole Thériberge la responsabilité de la Famille et des Aînés. On voudrait ramener les femmes à la maison et à l'exploitation du travail domestique qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Des textes de réflexion sur Internet :
(http://sisyphe.org/rubrique.php?id_rubrique=68) et (http://sisyphe.org/rubrique.php?id_rubrique=79)

APPEL AUX ARTISTES

qui désirent participer aux activités de la

FÊTE DU FAUBOURG

Les 23 et 24 juillet 2005

Musique, danse, arts de la rue, cirque, etc.

Toutes les candidatures sont les bienvenues!

Veillez envoyer votre dossier à :

Fête du Faubourg, 780, Sainte-Claire, Québec, Québec, G1R-5B9

La date limite est le lundi, 16 mai 2005... faites vite!

Information - Denis Bélanger au 522-0454

De retour de l'ONU

Par Michèle Briand

Entre le 28 février et le 11 mars 2005 se tenait aux Nations Unies, à New York, la rencontre Beijing+10 dans le contexte de la 49e Commission de la condition de la femme de l'ONU. Cette réunion de haut niveau avait pour but d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing, une rencontre internationale de femmes qui a eu lieu à Beijing, en Chine, en 1995. Au moment où j'écris ces lignes, je reviens tout juste de New York où j'ai assisté pendant 10 jours à des ateliers et à des rencontres, tant à l'ONU que dans des groupes parallèles de femmes venues du monde entier pour faire le point sur la situation actuelle des droits des femmes en regard du programme élaboré il y a 10 ans.

Tout en faisant partie de la délégation canadienne, je n'ai pas assisté aux réunions de « haut niveau » qui sont réservées à des personnes beaucoup plus importantes que moi. Par contre, j'ai pu observer de près la complexité du processus onusien qui restreint considérablement la liberté des représentantes, toutes les déclarations devant être approuvées à l'unanimité. Une alliance manifeste entre le Vatican et les États-Unis, qui s'opposent à l'ajout de tout nouveau droit humain pour contrer les mariages entre personnes du même sexe et qui veulent que l'avortement soit réglementé par chaque pays séparément, a tenu les femmes en haleine pendant toute la première semaine de négociations, les empêchant de travailler à l'avancement des autres questions touchant les droits des femmes. Il semble que les États-Unis utilisent souvent ce genre de stratégie dans les rencontres internationales.

J'ai rencontré des militantes de tous les continents et j'ai entendu des témoignages déchirants sur les violences faites aux femmes dans les pays qui vivent des conflits armés, sur les abus indescriptibles que subissent les femmes et les enfants victimes de trafic sur toute la planète, sur les résultats des génocides et des guerres et sur l'exclusion des femmes autochtones, des femmes handicapées, des lesbiennes et des femmes victimes d'oppressions multiples qui ne sont jamais représentées nulle part. J'ai établi des contacts avec des dizaines

de femmes venues de partout dans l'espoir d'améliorer leurs conditions et de faire enfin partie des décisions qui affectent leurs vies, celles de toutes leurs sœurs et de leurs enfants. Je reviens avec le sentiment que les forces qui gouvernent notre monde échappent à notre contrôle, sentiment amplifié par le rythme de vie frénétique du centre-ville de New York. Le bilan de la rencontre fait état de graves reculs en matière de droits des femmes et d'inertie de la part des gouvernements, qui ne respectent pas les engagements du Programme d'action de Beijing, qui ne contenait pourtant que des demandes très simples pour améliorer l'accès des femmes et des filles à une meilleure qualité de vie. Par ailleurs, l'ONU tiendra une rencontre très

importante en septembre 2005; elle traitera des Objectifs du millénaire qui déterminent toutes les orientations futures des Nations Unies et qui font malheureusement peu de place aux droits des femmes. Pour obtenir plus de renseignements sur Beijing+10 et sur les Objectifs du millénaire, vous pouvez consulter des milliers de sites Internet, dont le site de Condition féminine Canada.



Chronique vidéo : Iron Jawed Angels (V.F.)

Par Nicolas Lefebvre Legault

Sans une critique positive dans *La Gazette des femmes*, je n'aurais probablement jamais loué ce film. Je n'en avais pas entendu parler (est-ce que c'est sorti en salle ici?) et la pochette n'avait, ma foi, rien d'attrayant. Honnêtement, je m'attendais à une leçon d'histoire, éducative certes, mais ennuyante. Et pourtant... c'est un film captivant, léché et plein d'action, qui, en plus, raconte une histoire vraie.



C'est l'histoire de la lutte pour le droit de vote des femmes aux USA, du point de vue des radicales du mouvement des suffragettes. Alors qu'en Angleterre ce mouvement était passé à l'action directe et brassait beaucoup, les Américaines étaient encore, en 1912, embourbées dans le lobbyisme gentil et l'appui indéfectible aux démocrates. Entre en scène une équipe de jeunes intellectuelles, menées par Alicia Paul qui débarque tout droit d'Oxford, qui propose de corser un peu la lutte. Oui, il faut faire du lobby, mais ce lobby doit être appuyé par une action de rue et un mouvement de pression sur les politiciens.

À travers le mouvement des suffragettes, Katja von Garnier raconte l'histoire de toute lutte pour des réformes. Partant d'une stricte position de lobbyistes, les suffragettes seront forcées d'avoir recours à la manifestation de rue, puis à l'action politique, avant

d'être jetées en prison et d'avoir recours à l'ultime action directe: la grève de la faim. En cours de route, l'aile radicale sera lâchée par le groupe de lobbyistes imbues de respectabilité dont elle est issue; puis, finalement, vertement dénoncée par les leaders officielles comme nuisant à la cause. Si les suffragettes radicales du Parti des femmes (c'est le nom que prendra leur organisation quand elle deviendra autonome) ont clairement le beau rôle dans le film, la réalisatrice, et c'est tout à son honneur, ne balaie pas sous le tapis les contradictions qui émergent entre une direction blanche, éduquée et indépendante de fortune, et une

base composée en partie d'ouvrières immigrées et d'Afro-Américaines dont les préoccupations sont loin de se limiter au droit de vote.

On a tendance à l'oublier, mais le mouvement des femmes n'a pas commencé dans les années 1970. Ce film vient nous rappeler tout le chemin parcouru depuis le début du dernier siècle et montre également à quel point les préoccupations et les réflexions des militantes de l'époque sont modernes et, finalement, très actuelles. Il faut voir *Iron Jawed Angels* d'abord parce que c'est un très bon film, mais aussi pour la leçon d'histoire universelle qu'il donne: les droits dont nous jouissons ont tous été arrachés de haute lutte. Et cette lutte continue...

« J'en ai appris, des affaires, en traitant avec cet homme-là! »

Par Martin Dufresne

Les augmentations de loyer sont souvent abusives mais peu de gens osent tenir tête, surtout lorsque le propriétaire ignore les règles et se montre intimidant. Denise, une résidente du quartier, nous raconte ce qu'elle a vécu, compris et comment elle en est venue à tenir tête.

En 2001, Monsieur X achète l'immeuble où loge Denise depuis six ans. Il entreprend des rénovations en annonçant une forte hausse des loyers. Les cinq autres locataires de l'immeuble s'en vont. Denise reste et demande d'en discuter. « Je ne suis pas obligée d'accepter que les choses se fassent n'importe comment », explique-t-elle. X refuse, ne rénove pas son logement, mais lui réclame 125 \$ de plus en 2002-2003.

La Régie du loyer et le B.A.I.L. recommandent à Denise de contester. « Je n'ai jamais vu ses chiffres décrivant combien il aurait mis sur la bâtisse. » Pour éviter de rendre compte à la Régie, X tente d'intimider Denise. Elle lui tient tête : « À un moment donné, je me suis choquée, je lui ai dit : "Là, c'est assez. Je suis aussi bien informée que vous!" » X propose de réduire la hausse de plus de la moitié.

Denise accepte, même si le délai dont il disposait était échu. « J'avais peur d'avoir l'air d'être de mauvaise foi en ne signant pas que j'acceptais l'augmentation. »

L'année suivante, il l'avise par plusieurs lettres qu'il veut reprendre le logis, prétendument à des fins personnelles. Denise s'adresse à l'Aide juridique. « Pour mon avocate, il était clair que c'était de la mauvaise foi, que ce n'était pas la façon de procéder. » Denise refuse et reste dans le logis.

En octobre 2004, nouvelle tentative d'intimidation : X réclame qu'elle poste plusieurs chèques d'avance, par courrier recommandé. « Il a voulu faire passer que je ne payais pas mon loyer : il a vraiment tout essayé, là... » Denise demande et obtient de la Régie de continuer à déposer son chèque chaque mois.

En janvier dernier, X réclame une résiliation du bail à la Régie pour « encombrement et insalubrité ». Ne pouvant prouver ces allégations, il ne se présente pas à l'audition mais demande une remise. « Là, je l'ai reconnu. C'est mon propriétaire tout craché. Mais j'avais un droit de refuser et j'ai refusé. » La Régie rejette les deux requêtes.

Car entre-temps, X avait déposé une autre requête pour « accès au logis », après le refus de Denise qu'il y envoie des gens en son absence. « En faisant cette deuxième demande-là, en disant que ça fait deux ans que je lui interdis l'accès au logement, il prouvait ni plus ni moins qu'il n'avait pas de preuve de son insalubrité! »

Un cas patent d'intimidation

« (...) Quand je lui ai dit ça, que le gars d'en bas était assez dérangeant, il m'est arrivé comme ça en s'avançant - c'est un homme qui est assez grand - et il m'a dit : « Là, là, je suis là pour m'occuper de la bâtisse et des logements... les locataires, c'est à vous autres de vous arranger! » Je n'ai pas aimé ça qu'il fasse ça; sur le coup, ça m'a décontenancée, mais je me suis reprise et je lui ai répondu : « Ben, je vais m'informer de ça... » Puis là, il est sorti de mon logement en *shakant*. C'est là que je me suis rendu compte pour la première fois qu'il m'intimidait. C'est beaucoup d'énergie pour moi de me battre dans tout ça, c'est quand même du stress que je ne trouve pas normal... Quand il veut avoir quelque chose, il cherche à l'obtenir par l'intimidation, et il utilise toutes sortes de tactiques pour parvenir à ses fins. C'est

de même qu'il fonctionne, le gars, tout le temps. Moi, dans cette affaire-là, j'ai l'impression d'avoir agi comme je devais agir. J'ai pour mon dire que je respecte les lois. Par exemple, quand j'ai reçu les lettres de demande d'augmentation de loyer, bien je réponds dans le délai et par courrier recommandé. Moi, j'ai toujours respecté la manière de procéder. Lui, il s'y prend n'importe comment et après ça, il s'en prend à moi parce que ça se passe pas à son goût. C'est très harcelant pour moi et ça fait en même temps qu'il ne respecte pas mes droits comme locataire. Lui, il appelait ça régler les choses à l'amiable mais pour lui, « à l'amiable », ça veut dire que les choses se règlent à sa façon à lui, toujours à lui. J'ai le droit d'être là, je suis dans mon logement, j'ai droit à une vie personnelle privée. »

Pollution lumineuse Quand la nuit disparaît

Par Nadine Davignon

Éclairer plus, éclairer moins, éclairer mieux? Même en pleine nuit? Et éclairer quoi? Vivant au centre-ville, les citoyenNEs du quartier sont particulièrement concernés. Malheureusement, bien peu de joueurEs sont présentEs lorsqu'il est question de l'éclairage urbain à Québec.

C'est d'abord le Service de la gestion des immeubles de la Ville qui est responsable des différents systèmes d'éclairage et des feux de circulation. Récemment, avec l'adoption d'un Plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre, la Ville a décidé de réduire sa consommation énergétique. Le Plan prévoit, par exemple, la fermeture des luminaires une heure avant le lever du soleil et la fermeture de l'éclairage



Photo: André Desgagné

décoratif à partir de 2 h du matin. Les nouveaux appareils d'éclairage doivent être plus efficaces et réduire la pollution lumineuse. De plus, aucun nouveau luminaire ne devrait être installé dans le sol.

Le second intervenant majeur est la Commission de la Capitale Nationale (CCNQ). Le Plan lumière de la CCNQ porte sur l'illumination de 70 gros édifices à Québec. Dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, on projette de revoir l'éclairage du Delta, du Hilton et de l'édifice Marie-Guyart. On parle d'économie d'énergie, d'éclairer mieux plutôt que plus.

Jusqu'à tout récemment, les citoyenNEs étaient absentEs du débat. À l'automne 2004, le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste apprenait les intentions du CCNQ par le biais des journaux. Les membres du CA ont alors contacté la Commission, afin de lui faire part de leurs inquiétudes relativement au manque de consultation de la population dans ce dossier entre autres.

Le Conseil est partagé quant aux impacts du Plan lumière. CertainEs critiquent la valeur des édifices désignés par le CCNQ et trouvent qu'il y a déjà trop de lumière dans le quartier. D'autres considèrent que l'éclairage est une excellente manière de rendre les paysages urbains plus esthétiques.

Pour monsieur Lucien Morin, président du Conseil, la question de l'illumination est délicate. L'éclairage urbain tous azimuts vient artificialiser la ville, agresse souvent l'œil et retire aux citoyenNEs le contrôle sur leur environnement.

La CCNQ a indiqué, dans un récent communiqué, qu'un comité de révision de l'éclairage public a été mis sur pied. Il est formé de représentants fédéraux et provinciaux, de la Ville de Québec, de même que d'Hydro-Québec. Espérons que le Conseil de quartier sera invité à contribuer aux discussions. Pour plus d'information : Plan lumière: http://www.capitale.gouv.qc.ca/eclairer/realisations/Plan_lumiere.html

Christiane Gagnon Députée de Québec



Logement social : il faut continuer d'interpeller Ottawa

En ne prévoyant aucune mesure à cet égard dans le budget fédéral, les libéraux ont renié leur engagement d'investir jusqu'à 1,5 milliard \$ sur 5 ans dans le logement social et abordable.

Afin que le gouvernement fédéral contribue au développement de nouvelles unités de logement social, communautaire et abordable, le Bloc Québécois continuera de réclamer :

- qu'il y consacre 2 milliards \$ par année;
- et qu'il réinvestisse les surplus de 3 milliards \$ de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

BLOC
QUÉBÉCOIS

320, rue Saint-Joseph Est, bur. 209 Québec (Québec) G1K 8G5
Tél.: 523-6666 Téléc.: 523-6672 Courriel: gagno1@parl.gc.ca

14 avril 2005 : « Bloquons Charest II »

Par le RÉPAC

Le 14 avril prochain marquera le deuxième anniversaire de l'élection du gouvernement libéral de Jean Charest. « Catastrophe nationale » pour les unEs, « bar ouvert » pour les autres, l'action gouvernementale des libéraux ne laisse personne indifférentE.

Le 14 avril sera, une fois de plus, l'occasion de « Bloquer Charest » pour les groupes populaires et communautaires de la région.

« Le pire gouvernement de l'histoire »

Les raisons de se révolter ne manquent pas (elles ont plutôt tendance à s'accumuler) : réforme « botchée » de l'aide sociale, politique de l'habitation qui se fait toujours attendre, coupures sauvages dans les prêts et bourses, dénaturation du concept de « développement durable », vente aux enchères du secteur public via les PPP, etc. Sans parler des bourdes en environnement, des hausses de tarifs divers, de l'incertitude qui plane sur les cégeps, des menaces pesant sur le Conseil du statut de la femme et du mépris affiché envers les salariéEs du secteur public. Ce gouvernement, qui n'en finit plus de descendre dans les sondages, garde pourtant le cap sur ses objectifs fondamentaux, soit la réingénierie de l'État et les baisses d'impôts.

Alors que les quotidiens se demandaient cet hiver si Jean Charest présidait les destinées du « pire gouvernement de l'histoire », les mouvements sociaux préparaient une relance du grand mouvement d'opposition qui a marqué la première année au pouvoir des libéraux. Le 14 avril prochain sera l'occasion en or de marquer, une fois de plus, notre opposition globale aux politiques néolibérales.

« Bloquons Charest II » Jeudi 14 avril, 10 h à 12 h Coin Charest-Langelier



« Bloquons Charest », le retour

L'année dernière, les membres du Regroupement d'éducation populaire en action communautaire (RÉPAC pour les intimes) avaient souligné le premier anniversaire de l'élection des libéraux en bloquant le boulevard Charest, dans Saint-Roch, par une manifestation festive. Ils avaient aussi participé au vaste mouvement national présent sur la Colline parlementaire.

L'événement avait été un succès et les manifestantEs ont adoré leur expérience. Alors, pourquoi changer une formule gagnante? Les membres du RÉPAC, qui ne voulaient pas passer sous silence le deuxième anniversaire de ce gouvernement radicalement néolibéral, ont décidé de répéter l'expérience pour une deuxième année consécutive.

Les revendications :

- + Des services publics de qualité accessibles à toutes et à tous et des programmes sociaux financés adéquatement et collectivement ;
- + Une meilleure redistribution de la richesse ;
- + Un environnement naturel et social qui assure un avenir viable ;
- + Une fiscalité qui sert l'intérêt public et repose sur le principe d'imposition équitable des citoyenNEs, des corporations et des compagnies ;
- + Le retrait par le gouvernement de son projet de « réingénierie ».

Également au programme :

Respublica, comédie philosophique sur le bien commun, Théâtre Parminou, 14 avril, 19 h 30, à l'école Joseph-François-Perreault, information 523-4158

Exposition de caricatures sur la réingénierie
Du 30 mars au 24 avril au Tam Tam Café
Vernissage le 30 mars lors d'un 5 à 7.

Cette année, la manifestation se transformera en fête foraine de résistance avec jeux et kiosques interactifs. En plus d'y exprimer publiquement notre attachement à la justice sociale, nous en ferons un moment de créativité et d'originalité. Nous vous y attendons!

LE RÉPAC-03-12 PRÉSENTE

★ BLOQUONS CHAREST ★

PARCE QUE LA JUSTICE SOCIALE, ON Y TIENT !

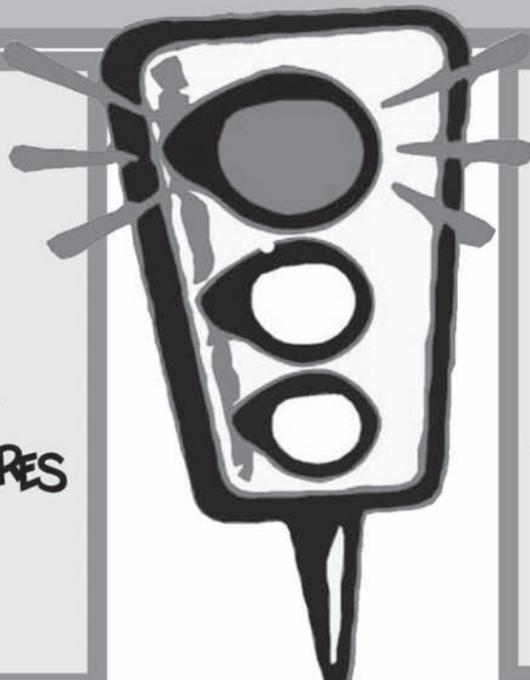
JEUX
CONSCIENTISANTS

FOIRE

ANIMATIONS

EXPOSITION DE CARICATURES
SUR LA REINGENIERIE

Au Tam Tam café
(421, boul. Langelier)



JEUDI

14 AVRIL
10H

ANGLE CHAREST ET LANGELIER

POUR INFO

418 523-4158
www.repac.org

Chronique du Vestiaire

Par Julie Martineau

Près d'une année s'est écoulée depuis le déménagement du Vestiaire du Faubourg dans les locaux du 780, Sainte-Claire. *L'Infobourg* a rencontré les membres du comité vestiaire pour connaître leurs impressions.

Rappelez-nous le contexte du déménagement et la mission que vous vous êtes donnée en arrivant ici ?

Le Vestiaire du Faubourg occupait des locaux au sous-sol de l'église Saint-Jean-Baptiste depuis 10 ans. À cause de sa proximité avec la St-Vincent-de-Paul, il était considéré comme un organisme de charité, ce qu'il n'est pas. Les locaux n'étaient pas particulièrement agréables à fréquenter. Ils n'étaient pas visibles et les travailleuses craignaient pour leur sécurité parce qu'elles s'y trouvaient isolées, sans contact visuel ou téléphonique avec l'extérieur.

Au printemps dernier, nous avons eu l'opportunité de nous rapprocher des locaux du Comité populaire. Des personnes se sont jointes au comité et nous avons décidé de donner une vocation plus politique au Vestiaire. Aujourd'hui, c'est un lieu de vente de vêtements et d'objets usagés qui dénonce la surconsommation et fait de l'éducation populaire en matière d'échange solidaire et de circulation des richesses.

Comment procédez-vous pour éduquer la population en ce sens ?

Les premières personnes que nous avons conscientisées, c'est nous-mêmes. Peu d'entre nous avons travaillé dans l'ancien Vestiaire. Nous n'avions donc pas idée de la quantité de sacs qu'il fallait trier pour trouver quelques vêtements revendables. Nous recevions des sacs et des sacs de vêtements chiffonnés, sales, déchirés, défraîchis, tachés... Nous étions décontenancées.

On a décidé de supprimer le conteneur et de dire aux gens de venir porter leurs sacs pendant les heures d'ouverture. Le problème des « ordures » que nous recevions a été en partie résolu parce qu'il est plus gênant de donner des vidanges à quelqu'un en mains propres.

Le contact direct avec les citoyenNEs facilite donc la conscientisation ?

Oui. Nous avons même trié les sacs avec les personnes qui nous les avaient apportés. Cette pratique a eu un succès mitigé parce que nous étions un peu gênées de dire aux gens de repartir avec certains articles. Des personnes

étaient également insultées par cette manière de fonctionner.

En effet, ça doit être insultant de se voir refuser un don ?

Peut-être, mais c'est insultant pour nous de recevoir ces choses dont on ne peut rien faire. C'est insultant aussi pour les personnes qui s'habillent chez nous d'être considérées comme des glaneurEs de « cochonneries ». On ne doit pas donner n'importe quoi aux gens, sous prétexte qu'ils et elles ne peuvent pas refuser parce qu'ils n'ont pas beaucoup d'argent. Cette attitude est méprisante et condescendante, ce n'est pas de la générosité.

Dans quel état d'esprit devrait-on choisir les vêtements qu'on donne ?

On devrait donner des choses qui ne nous sont plus utiles mais qui sont en bon

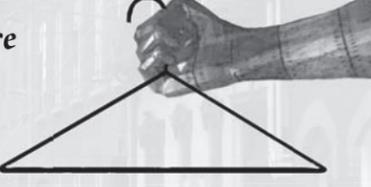
état. Tout le monde conserve des vêtements jamais portés, parce qu'ils sont jolis ou au cas où. Après un an ou deux, on constate qu'on n'a jamais reporté tel pantalon ou tel chandail. C'est à ce moment-là qu'il faut donner. La vraie valeur des vêtements et des objets, c'est une valeur d'usage. Les vêtements n'ont aucune valeur lorsqu'ils sont suspendus dans une armoire.

Votre cueillette est-elle fructueuse ?

Actuellement, nous avons vraiment des choses intéressantes sur nos présentoirs. Mais les derniers mois ont été un peu difficiles côté cueillette à cause de différents facteurs. Par exemple, il est désormais facile de se procurer des vêtements neufs à très bon marché. Ces articles sont produits dans des pays où les coûts de production sont extrêmement bas et sont vendus dans des magasins à grandes surfaces qui misent plus sur la quantité que sur la qualité. Après deux ou trois lavages, ces vêtements s'effilochent, se déforment et perdent de leur éclat. Ils ne sont pas conçus pour avoir une seconde vie. Après une saison d'utilisation, on les jette et on retourne en acheter d'autres. Ça fait vivre les grandes chaînes, ça remplit les dépotoirs et ça nuit aux personnes qui tentent de remettre des vêtements de bonne qualité en circulation.

Croyez-vous pouvoir survivre à ce phénomène ?

Nous croyons qu'il reste encore des trésors dans les placards des résidentEs du quartier. Dans les prochains mois, nous espérons les en faire sortir. Néanmoins, il est essentiel de porter attention à ce qu'on achète. Il faut acheter des choses produites le plus près possible de nous, acheter en vue d'une utilisation sur plusieurs années et prendre soin de ce que l'on achète.



Vestiaire du Faubourg
780, Sainte-Claire
ouvert du
lundi au vendredi
de 12 h à 16 h
et le jeudi jusqu'à 20 h

LE VESTIAIRE SERT À FINANCER LE COMITÉ
POPULAIRE ST-JEAN-BAPTISTE.

Festival d'art Gai de Québec Enfin une réalité

Par Yves Gauthier

C'est du 1er mai au 1er juin prochains qu'aura lieu le premier Festival d'art gai de Québec. Ouvert sur l'ensemble de la collectivité, ce festival veut présenter des artistes ou des réalisations artistiques décrivant certains aspects de l'identité altersexuelle. Les personnes de tous les genres de la diversité sexuelle veulent non seulement accéder aux mêmes droits que l'ensemble de la population, mais aussi vivre et exprimer pleinement leurs différences.

Au cours de cet événement, une panoplie d'activités seront offertes à ceux et celles qui veulent mieux connaître les réalisations et le vécu des membres de cette communauté. Deux expositions permanentes (peinture et photos) serviront d'épine dorsale aux autres activités qui se dérouleront tant à la haute-ville qu'à la basse-ville: tournoi d'improvisation, danse, performance de rue, spectacles d'artistes, chorale, littérature, conférence, concert classique, brunch et encan, vidéos gais et lesbiens, disco et personnificateurs sont au nombre des activités présentées au cours de ces trente-deux journées de festivités. Des partenaires majeurs se sont joints au festival. Qu'il suffise de mentionner l'Institut canadien de Québec, le Conservatoire de musique de Québec, le Magazine photo *Sélection*, le Conseil des syndicats du Québec, l'Union des écrivains gais et la Librairie Pantoute pour mesurer l'ampleur de la collaboration acquise.

De plus, le Festival d'art gai de Québec regroupe l'ensemble des organismes culturels et sociocommunautaires de la communauté altersexuelle de Québec, tout en ayant l'appui du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste, du Comité populaire et de l'Association des gens d'affaires du Faubourg. Cet ensemble de forces réunies montre bien l'ouverture d'esprit des gens de Québec face à la diversité sexuelle et la volonté de se côtoyer dans le respect des uns et des autres.

La présentation de ce festival est le résultat de plusieurs années de réflexions et elle est issue de la conviction qu'il est temps que la communauté altersexuelle de Québec montre ses réalisations au grand public. Pour de plus amples renseignements, consultez le site www.alternartquebec.org à compter du début avril.

MANIFESTATION

À LOUER	À LOUER	À LOUER
Pas d'enfants	Renseignements personnels	Hausse de loyer \$\$\$

 **UN TOIT
C'EST UN DROIT!**
LE 6 AVRIL, ON VA DIRE AUX PROPRIÉTAIRES ET AU
GOUVERNEMENT CE QU'ON PENSE DE LEURS ABUS

MERCREDI LE 6 AVRIL À 10H00
Centre Lucien Borne (salle 405)
départ en autobus
Information et inscription : 523-6177
Bureau d'animation et information logement

FOU-BAR
FOU-BAR
de 15h à 3h

525, rue St-Jean 522-1987

LES BIÈRES



VOUS ATTENDENT AUX :



La **Boucanière**
Déli-Bar
SMOKED-MEAT

526, RUE SAINT-JEAN
648-2000